



Se former avec l'ATAG pour bien vivre le travail en groupe ...

Catalogue 2023



Un groupe ...

GAEC, EARL, couple d'agriculteurs,
collectif de porteurs de projets,
point de vente en commun, CUMA,
groupement d'employeurs, coopérative,

... c'est d'abord une aventure humaine !

Association Tarnaise pour le développement de l'Agriculture de Groupe

96 rue des agriculteurs - 81000 ALBI -

05.63.48.83.75 - association.atag@gmail.com

<https://atag81.fr/>



L'ATAG : Qui sommes-nous ?

L'A.T.A.G. est une association créée par des agriculteurs en 1993 afin de

- ✓ **promouvoir l'agriculture de groupe**
- ✓ **accompagner des projets collectifs** (en famille, entre tiers, en couple).

Nous intervenons dans les domaines de l'organisation du travail, de la communication et des relations humaines à toutes les étapes de la vie d'un groupe.

Nous réalisons :

- des **accompagnements personnalisés** (entretiens individuels ou collectifs, médiation, conseils...),
- des **formations programmées** (présentées dans ce catalogue),
- et des **formations-intra** sur mesure à la demande de sociétés ou d'autres groupes agricoles (magasins de producteurs, groupements d'employeurs etc.)

Les formations que nous vous proposons abordent les **relations humaines, l'organisation** mais aussi les aspects **juridiques et économiques** en nous appuyant sur l'expertise d'autres intervenants.

Elles s'adressent à tous les acteurs de l'agriculture de groupe : associés de GAEC ou d'autres sociétés agricoles, membres de collectifs informels, adhérents de points de vente collectifs, coopérateurs, porteurs de projets en réflexion, couples professionnels...

Le 01/10/20, l'ATAG a obtenu pour ses actions de formation les certifications Qualiopi ainsi que Qualicert conformément au référentiel « *Des engagements certifiés pour la formation des entrepreneurs du vivant - RE/VIV/4* » valables jusqu'au 30/09/24.



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie suivante : **ACTIONS DE FORMATION**.

Vos contacts pour toute demande d'information,
de formation, d'accompagnement ou de médiation

ATAG

05.63.48.83.75

association.atag@gmail.com

<http://atag81.fr>

Virginie Rousselin - Pascale Caldéran

SOMMAIRE

	Pages
CALENDRIER des FORMATIONS	4
FORMATIONS à LA CARTE et sur MESURE	5
FICHES de PRESENTATION des FORMATIONS.....	de 6 à 20
INFOS PRATIQUES.....	21
CONDITIONS GENERALES DE VENTE.....	22
BULLETIN d'INSCRIPTION.....	23

CALENDRIER des FORMATIONS 2023

Approche globale et juridique de l'agriculture de groupe		
S'installer et Travailler en société	23 et 30 janvier 7 et 14 février 21 et 28 mars 11 et 18 avril 16 et 23 mai 23 et 30 juin 15 et 22 septembre 9 et 16 octobre 10 et 17 novembre 4 et 11 décembre	P. 6
Travailler ensemble sans s'associer	4 avril	P. 7
Préparer notre exploitation au départ d'un associé	5 et 12 octobre	P. 8
Acquérir et/ou gérer collectivement du foncier agricole	sur demande	P. 9
S'installer ou transmettre en SCOP	sur demande	P. 10
Renforcer son fonctionnement collectif		
Travailler en couple	13, 27 novembre et 18 décembre	P. 11
Comment vivre différemment nos désaccords et les transformer en opportunités	27 et 28 mars	P. 12
Développer la coopération dans nos équipes	22 et 23 novembre	P. 13
Point de vente collectif : Parlons argent !	13 février	P. 14
Améliorer l'organisation du travail au sein du groupe	sur demande	P. 15
Mieux communiquer au sein de notre équipe		
Mieux communiquer pour mieux travailler ensemble initiation à la CNV et autres outils	23 et 24 janvier	P. 16
Consolider sa communication et améliorer la coopération atelier de révision et d'entraînement	sur demande	P. 17
Prendre des décisions en groupe et les appliquer	19 et 26 septembre	P. 18
Organiser et animer des réunions en petit ou grand groupe	sur demande	P. 19
Ateliers communication	sur demande	P. 20

**Si une formation vous intéresse, mais que les dates ne vous conviennent pas, n'hésitez pas à nous contacter.
Nous trouverons ensemble une solution !**

FORMATIONS à la CARTE

Les formations répertoriées dans ce document peuvent également être organisées à d'autres dates, dans d'autres lieux, à la demande d'un autre organisme de formation ou directement d'un groupe d'agriculteurs.

FORMATIONS en INTRA

Agriculteurs, paysans, porteurs de projets, nous pouvons aussi répondre aux sollicitations de votre groupe (GAEC, collectif, magasin de producteurs, atelier de transformation ...) en vous proposant des formations en intra adaptées à vos besoins.

Voici quelques thèmes sur lesquels nous pouvons intervenir et qui peuvent vous intéresser.

- ✓ **Elaborer un projet collectif**
- ✓ **Travailler en couple**
- ✓ **Intégrer un nouvel associé**
- ✓ **Préparer la sortie d'un associé et pérenniser l'exploitation**
- ✓ **Mettre en place une association transmission**
- ✓ **Gérer une situation conflictuelle**
- ✓ **Savoir rédiger un règlement intérieur**
- ✓ **Améliorer le fonctionnement entre associés**
- ✓ **Organiser, animer efficacement les réunions d'associés**
- ✓ **Mettre en place ou améliorer le bureau de la société**
- ✓ **Améliorer le fonctionnement de notre point de vente collectif.**

Nous pouvons, selon vos envies et vos besoins, organiser, au choix, des formations :

- en « intra » pour un collectif, un GAEC, un groupe, un projet,
- ou en « inter » en regroupant plusieurs structures agricoles pour une même formation.

SATISFACTION de nos stagiaires

L'ATAG sollicite, en fin de stage, l'avis de chaque stagiaire pour une évaluation de sa satisfaction. Pour les formations de 2021, sur 206 agriculteurs interrogés :

- **88 %** sont satisfaits ou très satisfaits de la **formation** suivie,
- **87%** sont satisfaits ou très satisfaits de l'**adéquation** entre leurs attentes et la formation suivie,
- **98%** sont satisfaits ou très satisfaits de la **maîtrise du sujet** par les formateurs,
- **92%** sont satisfaits ou très satisfaits de la **qualité de l'animation**.

S'installer et travailler en société

Date(s) :

1 session / mois
cf. calendrier P.4

Durée : **2 jours**

Lieu : CFPPA Fonlabour

Intervenants :

- ✓ Virginie Rousselin
ou Pascale
Caldéran ATAG
- ✓ Juriste CER France
Garonne et Tarn,

Prérequis : aucun

*Coûts de la formation
pris en charge par VIVEA
pour ses ressortissants
Non facturés aux
porteurs de projets
accompagnés d'au moins
1 futur associé*



Public :

Toute personne envisageant de s'associer et de créer ou intégrer une société agricole (GAEC, EARL, SCEA...) : futurs agriculteurs-trices en parcours d'installation et leurs futurs associés, voisins envisageant un regroupement, couple professionnel, etc.

Objectifs :

- Connaître ce qu'est une société et comment elle fonctionne,
- Connaître les outils de gestion d'une société (juridiques, fiscaux et relationnels),
- Avancer dans son projet sociétaire,
- Identifier les facteurs de réussite ou de conflit d'un projet associatif.

Contenu :

- Pourquoi et comment créer une société agricole ?
- Comment gérer et faire évoluer une société agricole ? Comment en sortir ?
- Quels outils concrets pour la faire fonctionner au quotidien ?
- Comment communiquer au mieux entre associés ?
- Témoignages d'agriculteurs associés.

Méthode pédagogique :

Apports théoriques, échanges, exercices, mises en situation.

Travailler ensemble sans s'associer

Date(s) :

4 avril 2023

Durée : **1 jour**

Lieu :

Tarn - A préciser selon l'origine géographique des stagiaires

Prérequis : aucun

Responsable de stage :

Pascale Caldéran,
05.63.48.83.75
association.atag@gmail.com

Intervenants :

- ✓ Pascale Caldéran, ATAG
- ✓ juriste CER France Garonne Tarn

Prérequis : aucun

Public :

Agriculteurs cherchant à collaborer entre exploitations sans forcément aller jusqu'à la fusion au sein d'un GAEC ou la création d'une autre forme juridique.

Objectifs :

- ➔ Acquérir les connaissances juridiques et les outils méthodologiques pour mettre en place une collaboration entre deux fermes existantes ou plus,
- ➔ Connaître les limites légales de l'entraide et identifier les situations nécessitant la création d'une structure juridique.

Contenu :

- Partage du travail : entraide et formalisation d'une banque de travail,
- Partage du foncier : échange de parcelles, devenir des DPU, assolements en commun,
- Partage de la commercialisation : possibilité de mettre en commun de la vente directe,
- Formalisation juridique de ces différentes formes de partage.

Méthode pédagogique :

Apports théoriques et échanges.

Préparer notre exploitation au départ d'un associé

Date(s) :

**5 et 12 octobre
2023**

Durée : **2 jours**

Lieu : *Albi ou Gaillac*

Intervenants :

- ✓ Pascale Caldéran
ATAG
- ✓ Céline Jeanjean,
juriste et Samuel
Courtois conseiller
de gestion CER
France Garonne
Tarn

Prérequis : aucun

Public :

Futur-e-s associé-e-s sortant-e-s,
Associé-e-s restant-e-s,
Éventuel-le-s futur-e-s associé-e-s,
Tout agriculteur, agricultrice, intéressé-e par le sujet

Objectifs :

- Bien comprendre les modalités de départ d'un associé et ses conséquences pour l'exploitation et pour chacun,
- Mettre en œuvre dès maintenant des changements pour préparer l'exploitation en douceur.

Ce n'est pas une formation de préparation à la retraite.

Contenu :

- Devenir juridique de l'exploitation après le départ d'un associé,
- Droits de l'associé sortant (capital, comptes associés) et modalités de paiement,
- Devenir du foncier,
- Devenir de la main d'œuvre et l'organisation du travail.

Méthode pédagogique :

Apports théoriques, nombreux échanges à partir de vos situations et de vos questions, et travail personnel.

Acquérir et/ou gérer collectivement du foncier agricole

Date(s) :

sur demande

Durée : **1 jour**

Lieu :

Tarn - A préciser selon l'origine géographique des stagiaires

Intervenants :

- ✓ Virginie Rousselin
ATAG
- ✓ Cathy Rességuier,
juriste en droit rural
- la Clé des
Champs

Prérequis : aucun

Public :

- Porteurs de projets en phase de recherche ou d'acquisition collective d'un bien foncier (terres, bâtiments),
- Agriculteurs installés souhaitant partager leur foncier avec de nouveaux porteurs de projets,
- Agriculteurs en réflexion sur la transmission avec leurs propres frères et sœurs, leurs enfants, etc.

Objectifs :

- Acquérir les connaissances juridiques, réglementaires, fiscales ainsi que les outils méthodologiques pour mettre en place et savoir gérer une structure foncière collective (GFA, SCI, association etc.)
- Connaître les différents modes de gouvernance des structures foncières collectives.

Contenu :

- Pourquoi et comment posséder collectivement du foncier,
- Différents types de structures foncières collectives et critères de choix,
- Importance des statuts,
- Gouvernance,
- Gestion et obligations comptables.

Méthode pédagogique :

Apports théoriques et échanges.

S'installer ou transmettre en SCOP

Un autre rapport au capital et à la protection sociale

Date(s) :

Sur demande

Durée : **1 jour**

Lieu :

Tarn - A préciser selon l'origine géographique des stagiaires

Intervenants :

- ✓ Virginie Rousselin
ATAG
- ✓ Interveniant extérieur

Prérequis : aucun

Public :

- Agriculteurs installés, agriculteurs en réflexion sur la transmission de leur ferme,
- Porteurs de projets agricoles,
- Techniciens, animateurs, accompagnateurs de projets.

Objectifs :

- ➔ Identifier les principales différences entre les SCOP et les formes sociétaires les plus pratiquées en agriculture (GAEC, EARL, ...)
- ➔ Comprendre l'intérêt de la SCOP pour s'installer, gérer sa ferme et la transmettre (rapport au capital, protection sociale...).
- ➔ Découvrir également les freins (accès aux aides) et les débats en cours pour une reconnaissance pleine et entière des SCOP en agriculture

Contenu :

- Aspects juridiques, fiscaux, réglementaires et sociaux des SCOP,
- Enjeux de la transmissibilité des fermes,
- Conséquences des choix en termes de capital et de protection sociale.

Méthode pédagogique :

Apports théoriques, travaux en sous-groupes et échanges.

Travailler en couple

Dates :

**13, 27 novembre
et 18 décembre**

Durée : **3 jours**

Lieu :

Tarn - A préciser
selon l'origine
géographique des
stagiaires

Intervenante :

✓ Virginie Rousselin
ATAG

Prérequis : aucun

Public :

Agriculteurs en couple et travaillant à deux, depuis plus d'un an, sur une même exploitation, et souhaitant rencontrer et échanger avec d'autres agriculteurs associés en couples afin d'améliorer leur fonctionnement professionnel.

Objectifs :

- Prendre du recul et s'interroger sur son fonctionnement professionnel à deux,
- Echanger avec d'autres agriculteurs travaillant en couples,
- Analyser les difficultés rencontrées,
- Trouver ensemble des solutions aux difficultés des uns et des autres,
- Changer son comportement pour améliorer les relations avec son associé-e, son « collègue ».

Contenu possible (selon les besoins et envies des stagiaires) :

- Organisation du travail à deux,
- Partage du temps libre, des décisions,
- Place de chacun, relations familiales et professionnelles
- Communication interpersonnelle,
- Acquisition et transfert de compétences entre deux personnes, ...

Méthode pédagogique :

Un groupe de 12 stagiaires maxi, nombreux échanges et analyses de situation, travail personnel, apports théoriques par l'ATAG selon les thématiques retenues par le groupe.

Comment vivre différemment nos désaccords et les transformer en opportunités

Date(s) :

27 et 28 mars

Durée : **2 jours**

Lieu :

Tarn - A préciser selon l'origine géographique des stagiaires

Intervenante :

✓ Emilie PORTE
ATCC® Institut

Prérequis : aucun

Public :

Agriculteurs/trices en société, en famille ou entre tiers, ou participant à d'autres collectifs de travail souhaitant faire du conflit une opportunité de chang

Objectifs :

- Mettre des mots sur ce qui est perçu comme conflit,
- Découvrir les processus à l'œuvre dans un conflit
- Expérimenter des outils pour sortir de l'impuissance (outils PISTES de l'ATCC®)
- Identifier les éléments qui fondent la confiance collective
- Repérer les valeurs humaines communes permettant l'intercompréhension
- Faire du conflit une opportunité de changement constructif

Contenu :

- Les représentations du conflit et les modes de réaction face au conflit.
- La confiance et la sécurité dans un groupe.
- Les rôles cachés dans les groupes.
- La culture et les valeurs universelles dans un groupe

Méthode pédagogique :

- à partir des pratiques et des questionnements des participant·e·s, alternances d'apports conceptuels, exercices et mises en situation.
- Alternance de travail individuel, en petits groupes et en grand groupe en formation.
- Documentation et éléments de bibliographie sur la thématique.

Développer la coopération dans nos équipes

Date(s) :

22 et 23 NOVEMBRE

Durée : **2 jours**

Lieu :

Tarn - A préciser selon l'origine géographique des stagiaires

Intervenant :

✓ Daniel Chernet

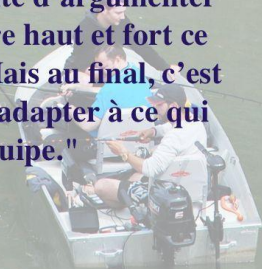
https://www.manufacture-des-equipes.fr/daniel_chernet/

Formateur, consultant, accompagnateur et facilitateur du travail d'équipe

Prérequis : aucun

" Le travail d'équipe est mal compris. Le travail d'équipe est la capacité d'avoir des pensées différentes sur les choses; c'est la capacité d'argumenter et de se lever et de dire haut et fort ce que vous ressentez. Mais au final, c'est aussi la capacité de s'adapter à ce qui est le mieux pour l'équipe."

Tom Landry



Public :

Agriculteurs/trices en société, en famille ou entre tiers, ou participant à d'autres collectifs de travail avec des associés et ou des collaborateurs salariés.

Objectifs :

- Pourquoi et comment encourager la coopération
- Identifier et comprendre les principes fondamentaux de la coopération pour les mettre en pratique
- Lever les freins au sein d'une équipe
- Se motiver avec d'autres agriculteurs pour transformer nos équipes !

Contenu :

- La vision et la compréhension partagée des enjeux et des objectifs de l'équipe,
- Les clés de la confiance,
- Les moyens de développer la capacité à agir,
- L'importance de la joie et des autres émotions dans la coopération

Méthode pédagogique :

Un groupe de 12 stagiaires maxi, nombreux échanges et analyses de situation, travail personnel.

Points de vente collectif : Parlons d'argent !

Date(s) :
13 février 2023

Durée : **1 jour**

Lieu :
Brens (81)

Intervenantes :
✓ Pascale CALDERAN
& Virginie
ROUSSELIN - ATAG

Prérequis : aucun

Public :

Agriculteurs associés de différents points de vente collectifs

Objectifs :

- Echanger avec d'autres magasins de producteurs sur leurs pratiques concernant :
 - la gestion financière du magasin
 - la gestion des relations financières entre le magasin et les producteurs,
- Bénéficier de leurs expériences,
- Identifier ce qui peut évoluer/être modifié dans son propre point de vente sur la question de la gestion et du partage de l'argent pour une meilleure implication de tous les producteurs, pour moins de tensions et un meilleur service rendu aux clients.

Contenu :

- Comment parler d'argent sans heurts,
- Règles de fonctionnement concernant le partage de l'argent et les relations financières entre le magasin et les producteurs,
- Les différentes méthodes pour fixer et faire évoluer la commission du magasin,
- Comment fixer les prix pratiqués dans le magasin en fonction des réalités de chacun et de projet du magasin ?

Méthode pédagogique :

Apports théoriques, retour d'expériences, échanges à partir des situations vécues par les participants.

Améliorer l'organisation du travail au sein du groupe

Date(s) :

Sur demande

Durée : **2 jours**

Lieu :

Tarn - A préciser
selon l'origine
géographique des
stagiaires

Intervenante :

✓ Pascale Caldéran
ATAG

Prérequis : aucun

Public :

Agriculteurs/trices en société, en famille ou entre tiers,
ou participant à d'autres collectifs de travail.

Objectifs :

- Repérer les sources de dysfonctionnements,
- Mettre en place une organisation individuelle et collective efficace,
- Eviter les tensions par une organisation concertée.

Contenu :

- Evaluation du temps de travail par atelier,
- Partage des tâches,
- Gestion des priorités en collectif,
- Planification personnelle et collective : méthodes et outils,
- Partage de l'information : méthodes et outils.

Méthode pédagogique :

Apports méthodologiques, analyse de situations vécues par les participants, partage d'expériences élaboration de plan d'actions personnalisé.

Mieux communiquer pour mieux travailler en groupe

Initiation à la CNV et autres outils

Date(s) :

**23 & 24 janvier
2023**

Durée : **2 jours**

Lieu :

Brens (81)

Intervenante :

✓ Danielle Guilbaud
Consultante-
formatrice à
TransFormation
Associés

Prérequis : aucun

Public :

Toute personne souhaitant mieux communiquer avec son entourage professionnel

Objectifs :

- Identifier les facteurs qui favorisent une vraie communication entre deux personnes,
- S'exprimer différemment pour être mieux compris,
- S'entraîner à clarifier ce que je vis avant de m'exprimer,
 - Favoriser la coopération en écoutant et en comprenant mieux l'autre.

Contenu :

- Notre intention dans la relation à l'autre,
- Les processus de la Communication Non Violente,
- L'art de s'affirmer tout en écoutant vraiment l'autre.

Méthode pédagogique : une pincée d'apports théoriques et une grosse dose d'analyses de situations apportées par les participants et d'expérimentations.

Consolider sa communication et améliorer la coopération

Atelier de révision et entraînement !

Date(s) :

Sur demande

Durée : **1 jour**

Lieu :

Brens (81)

Intervenants :

✓ Virginie
Rousselin ATAG

Et/ou

✓ Danièle
Guilbaud
Consultante-
formatrice à
TransFormation
Associés

Prérequis : avoir
déjà suivi au moins
une formation en
communication

Public :

Toute personne souhaitant mieux communiquer et mieux coopérer avec son entourage professionnel et ayant déjà suivi des formations en communication interpersonnelle, avec l'ATAG ou ailleurs !

Objectifs :

- Réactiver des connaissances acquises dans des formations précédentes
- Analyser des situations réelles, vécues, concrètes et passées de communication interpersonnelle
- S'entraîner à communiquer différemment à mieux écouter et mieux se faire comprendre

Contenu :

- Quelques (rappels) de concepts théoriques sur la communication à deux et plus,
- Quelques outils pratiques,
- Beaucoup de partage d'expériences.

Méthode pédagogique :

Un peu de théorie, beaucoup d'analyses de situations apportées par les participants et d'expérimentations dans la bonne humeur et en petits groupes !

Prendre des décisions en groupe et les appliquer

Date(s) :

**19 et 26 septembre
2023**

Durée : **2 jours**

Lieu : Albi ou Gaillac

Intervenantes :

✓ Virginie Rousselin
ATAG

Prérequis : aucun

Public :

Agriculteurs/trices associé-e-s, porteurs de projets collectifs, responsables de structures associatives ou coopératives, membres adhérents de point de vente...

Objectifs :

- Prendre du recul et identifier les facteurs qui rendent complexes les prises de décisions en groupe,
- Découvrir et expérimenter diverses techniques de prise de décisions.

Contenu :

- Différentes modalités de prises de décisions collectives,
- Etapas et conditions nécessaires à une prise de décisions efficiente et... à sa mise en œuvre !
- Prise en compte des points de vue de chacun,
- Equilibre entre compréhension mutuelle et efficacité,
- Outils de la sociocratie,
- Prise de décisions par consentement.

Méthode pédagogique :

Analyse de situations rencontrées par les participants, apports théoriques, expérimentation.

Organiser et Animer des réunions d'échanges en (petit ou grand) groupe

Date(s) :

Sur demande

Durée : **1 jour**

Lieu :

Albi ou Gaillac

Intervenants :

- ✓ Pascale Caldéran
- ✓ Ou Virginie Rousselin
- ✓ ATAG

Prérequis : aucun

Public :

Toute personne souhaitant améliorer l'efficacité des réunions internes et des autres temps d'échanges au sein de son groupe de travail agricole (GAEC, CUMA, groupes de commercialisation...).

Objectifs :

- Organiser, structurer des temps d'échanges efficaces et conviviaux,
- Faciliter l'expression de chacun,
- Piloter une réunion sans stress,

Contenu :

- Les différents types de réunions, de temps d'échanges et leurs objectifs,
- Organiser et préparer un échange,
- Gérer les temps de paroles,
- Gérer les objections de façon constructive,
- Le compte-rendu : objectifs et méthodes de rédaction et de diffusion.

Méthode pédagogique :

Apports méthodologiques, analyse de situations vécues par les participants, échanges, exercices.

Les ateliers communication

Les ateliers communication sont des ateliers, courts d'1 journée, dédiés à l'entraînement et à la mise en pratique sur des thématiques précises
Thèmes au choix ...

- « Dire non » ... (de façon positive)
 - « Ecouter sincèrement et authentiquement l'autre »
 - « Conscientiser, nommer et verbaliser ses émotions »
 - « Prendre des décisions par consentement » (pré requis avoir suivi la formation cf. p 16)
-autres thèmes possibles sur demande

Date(s) :

Sur demande

Durée : **1 jour**

Lieu :

Albi ou Gaillac

Intervenants :

- ✓ Virginie Rousselin
ATAG

Public :

Toute personne ayant une activité agricole et souhaitant améliorer son mode de communication

Objectifs :

- S'affirmer sans culpabilité,
- Mieux se faire comprendre,
- Gérer l'affectif et l'émotionnel,
- Etre plus efficace en groupe.

Contenu :

- Identifier ses blocages pour oser,
- Positiver son désaccord pour déculpabiliser,
- Savoir être factuel,
- Formuler des propositions et être créatif.

Méthode pédagogique :

Priorité donnée à l'entraînement, aux mises en situation et aux échanges entre les participants, éclairages théoriques et méthodologiques.

QUELQUES INFOS PRATIQUES

Le coût des formations et la prise en charge par

Les formations proposées par l'ATAG sont accessibles à tous nos adhérents à jour de leur cotisation annuelle (20 € / personne / an ou 40 € mini / groupe).

Par ailleurs, le coût de la formation sera pris en charge, partiellement ou totalement, par VIVEA dans la limite d'un plafond annuel de 2250 € / stagiaire si vous avez le statut social de chef d'exploitation agricole, conjoint-e collaborateur-trice, aide familial ou cotisant-e de solidarité ET que vous êtes à jour de votre contribution formation collectée par la MSA.

Pour tous les autres cas ou face à un doute, contactez-nous directement pour étudier les possibilités de financement de votre formation.

Evaluations et attestations

Une évaluation des acquis et une évaluation de la satisfaction sont réalisées au terme de chacun de nos stages et une attestation est fournie individuellement à chaque stagiaire.

Un crédit d'impôt formation par jour de formation

Tout chef d'entreprise au réel peut bénéficier d'un crédit d'impôt lorsqu'il participe à des stages de formation. Pour les modalités de calcul et pour les démarches à suivre pour en bénéficier, consulter notre catalogue.

Des tarifs préférentiels au service de remplacement

S'il participe à une formation, un agriculteur peut faire appel au service de remplacement. Pour plus de détails, voir notre catalogue ou contacter le Service Remplacement de votre département.

SR Tarn 05.63.48.83.67

Pour les personnes en situation de handicap

Merci de nous contacter au préalable afin de vérifier l'accessibilité de la formation. Nous étudierons alors avec vous la possibilité de trouver une solution pour répondre à vos besoins spécifiques.

Satisfaction de nos stagiaires

L'ATAG sollicite, en fin de stage, l'avis de chaque stagiaire pour une évaluation de sa satisfaction. Pour les formations de 2021, sur 190 agriculteurs interrogés :

- **87 %** sont satisfaits ou très satisfaits de la **formation** suivie,
- **86%** sont satisfaits ou très satisfaits de l'**adéquation** entre leurs attentes et la formation suivie,
- **98%** sont satisfaits ou très satisfaits de la **maîtrise du sujet** par les formateurs,
- **92%** sont satisfaits ou très satisfaits de la **qualité de l'animation**.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Préambule - Des modifications sont possibles sur les stages présentés dans ce catalogue ; le nom des intervenants, les dates et le lieu des formations ne sont pas toujours connus au moment de l'édition. Un programme détaillé vous sera envoyé avant toute inscription définitive.

Public - Les formations de l'ATAG s'adressent en priorité aux agriculteurs et agricultrices et aux porteurs de projets d'installation agricole.

Dans la limite des places disponibles, et selon les thématiques, les formations peuvent éventuellement accueillir d'autres personnes souhaitant s'y inscrire. Dans ce cas, nous contacter.

Pré-requis - Pour la plupart des stages, aucune connaissance préalable n'est exigée sauf mentions spéciales.

Renseignements et modalités

d'inscription - Pour vous pré-inscrire, vous pouvez utiliser le bulletin de la page suivante, ou nous adresser un mail. Vous recevrez, un mois avant le début de la formation, un bulletin d'inscription définitif et un programme détaillé vous précisant le déroulement et les aspects pratiques du stage : intervenants, dates, lieux, horaires... Votre inscription définitive sera prise en compte lorsque nous recevrons ce bulletin d'inscription.

Annulation du fait du stagiaire - En cas d'absence non justifiée ou d'abandon en cours de stage pour un autre motif que la force majeure, la totalité de la participation financière est retenue. En cas de force majeure, seules les prestations effectivement réalisées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue.

Annulation du fait de l'ATAG - Nous nous réservons la possibilité d'annuler ou de reporter un stage, en particulier si le nombre d'inscrits est insuffisant. Dans ce cas, les inscrits sont informés dans les meilleurs délais.

Horaires - Pour prendre en compte les contraintes d'emplois du temps des agriculteurs, les journées démarrent généralement entre 9h et 9h30 et se terminent entre 17h et 17h30.

Responsable de stage - Chaque formation est encadrée par un responsable de stage qui est votre interlocuteur.

Evaluations - Une évaluation est réalisée au terme de chacun de nos stages.

Justificatifs de formation - Une attestation de formation est adressée à chaque participant à l'issue du stage, ainsi qu'une facture acquittée le cas échéant.

Contactez-nous pour toute information complémentaire



Bulletin d'inscription

(à photocopier et remplir pour chaque formation qui vous intéresse)

Titre de la formation :

Dates :

	Stagiaire 1	Stagiaire 2
NOM Prénom		
Téléphone et adresse mail		
Adresse		
Date et lieu de naissance		
Cotisant VIVEA Statut MSA	<input type="checkbox"/> Chef d'exploitation <input type="checkbox"/> Conjoint collaborateur <input type="checkbox"/> Aide familial <input type="checkbox"/> Cotisant de solidarité	<input type="checkbox"/> Chef d'exploitation <input type="checkbox"/> Conjoint collaborateur <input type="checkbox"/> Aide familial <input type="checkbox"/> Cotisant de solidarité
Non cotisant VIVEA	<input type="checkbox"/> Autre (salarié, chômeur, ...)	<input type="checkbox"/> Autre (salarié, chômeur, ...)
Niveau de formation	<input type="checkbox"/> Niv IV fin de scolarité obligatoire <input type="checkbox"/> Niv BEP (BPA, BEAP, CAPA, CAP) <input type="checkbox"/> Niv IV BAC <input type="checkbox"/> Niv III BAC +2 (BTS, DUT, DEUG, BTSa) <input type="checkbox"/> Niv II BAC + 3 et 4 (licence, maîtrise) <input type="checkbox"/> Niv I BAC + 5 et plus (ingénieur, DEA ..)	<input type="checkbox"/> Niv IV fin de scolarité obligatoire <input type="checkbox"/> Niv BEP (BPA, BEAP, CAPA, CAP) <input type="checkbox"/> Niv IV BAC <input type="checkbox"/> Niv III BAC +2 (BTS, DUT, DEUG, BTSa) <input type="checkbox"/> Niv II BAC + 3 et 4 (licence, maîtrise) <input type="checkbox"/> Niv I BAC + 5 et plus (ingénieur, DEA ..)
Porteur de projet inscrit dans le 3P	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Si oui, formation inscrite sur votre 3P	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

Adhésion annuelle à l'ATAG : Je joins un chèque de 20 € pour un individuel, 40 € pour un groupe de 2, adhésion libre d'au moins 40 € pour un groupe de 3 et +

Vos attentes, vos questions, vos freins ou contraintes en lien avec cette formation...

A retourner à : ATAG, 96 rue des agriculteurs, 81000 ALBI ou à association.atag@gmail.com

Date et signature :

